

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1763

**Artikel:** Secret bancaire : une souveraineté qui s'effiloche : les victimes la mondialisation ne sont pas toujours ceux qu'on croit...  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012376>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Secret bancaire: une souveraineté qui s'effiloche

*Les victimes la mondialisation ne sont pas toujours ceux qu'on croit...*

Jean-Daniel Delley (11 janvier 2008)

On peut s'agiter, gesticuler, comme l'UDC s'en est fait une spécialité. Jurer ses grands dieux qu'il n'est pas question de céder un pouce de la souveraineté du pays. Ces rodomontades séduisent une partie de la population, d'autant plus portée à céder aux charmes d'un mythe que le monde réel lui paraît peu compréhensible.

Le projet d'introduire le secret bancaire dans la Constitution fédérale fait partie de ce scénario. Mais cette promotion normative, si elle se réalisait, ne changerait rien à la réalité, à savoir l'effilochement constant du secret bancaire. Dernier accroc en date à ce monument de la place financière helvétique, l'obligation de

mentionner le numéro de compte bancaire d'un donneur d'ordre qui transfère de l'argent à l'étranger ou qui procède à un versement en devises à l'intérieur du pays. Cette exigence du Groupe d'action financière (GAFI), un organisme intergouvernemental chargé de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, n'est pas une première. En 2004 déjà il avait introduit l'obligation de produire l'identité et l'adresse du donneur d'ordre, y compris pour les comptes numérotés. Par ailleurs, en signant les accords de Schengen, la Suisse a dû céder sur la distinction entre fraude et évasion fiscale en matière d'entraide judiciaire. Mais la concession

la plus importante a été faite en 2000 en faveur des Etats-Unis: les banques suisses identifient dès lors leurs clients américains afin de prélever un impôt à la source au profit du fisc américain.

Mondialisation ne rime pas avec souveraineté comprise comme liberté absolue de comportement. Dès lors que la Suisse joue dans la cour des grands de la finance internationale, elle ne peut se soustraire aux règles que se donnent ces grands. A cet égard, l'adhésion de notre pays à l'Union européenne renforcerait sa position sur la scène internationale. Mais pour l'heure, nous semblons préférer les illusions souverainistes.

## Label CO2: un sac de nœuds

*Une commission parlementaire refuse le label CO2 obligatoire pour les denrées alimentaires. L'application de cette bonne idée est aléatoire dans le petit marché suisse*

Albert Tille (10 janvier 2008)

Un kilo de fraises importées par avion d'Israël génère 25 fois plus de CO2 qu'un même kilo produit en Valais. Le non sens écologique des importations hors saison est patent. L'inscription sur l'emballage du bilan écologique de chaque produit alimentaire permettrait au consommateur d'en prendre conscience et d'acheter en toute clarté: c'est le principe fondamental du

marché libre. L'idée est simple mais tout se complique dans sa mise en œuvre.

Premier obstacle: le calcul des émissions de CO2 et le contrôle de son exactitude. Suivre le cheminement d'un produit depuis sa lointaine production en Argentine ou en Nouvelle-Zélande jusque dans le bac de congélation du supermarché n'est pas une sinécure. Pour

simplifier, on pourrait se limiter à imposer l'étiquetage du transport par avion, massivement anti-écologique. Nos agriculteurs demandent une généralisation de l'indication de provenance. Mais la production en Suisse ne garantit pas sa sagesse environnementale. Il faudrait au minimum imposer de mentionner également si le produit a poussé sous serre ou